

Le juste prix du billet de train !

Colloque OUESTRAIL
Vendredi 5 novembre 2010
Yverdon-les-Bains 09H - 13H

Avec le soutien de



Editorial

Depuis quelques années déjà, le financement du rail est un sujet crucial. Dans ce contexte, la question du prix du billet de train – autrement dit de la contribution de l'utilisateur à la couverture des coûts – devient incontournable.

La prochaine augmentation des tarifs entrera en vigueur en décembre 2010. Divers acteurs, dont le directeur des CFF Andreas Meyer, plaide pour une augmentation annuelle de trois pour cent.

Que faut-il penser de cette politique tarifaire ?

Les usagers doivent-ils contribuer davantage à la couverture des coûts des transports publics ?

Faut-il au contraire maintenir des tarifs avantageux afin d'encourager l'utilisation du train plutôt que de la voiture individuelle ?

Ces questions seront au centre de notre désormais traditionnel colloque d'automne. Par ailleurs,

OUESTRAIL a collaboré au volet ferroviaire d'une enquête effectuée au mois de juin dernier par la Fédération romande des consommateurs (voir page 2). L'avis des sondés sur la question des tarifs et du financement du rail sera révélé dans le cadre de notre colloque.

Je vous donne donc rendez-vous à notre manifestation et me réjouis de vous y rencontrer.

Claude Hêche

Conseiller aux Etats,
Président d'OUESTRAIL

Les intervenants...

...pour les messages de bienvenue



Claude Hêche
Conseiller aux Etats,
Président OUESTRAIL



Claude Nicati,
Président du Conseil d'Etat du
canton de Neuchâtel, Président de
la Conférence des Directeurs des
transports de Suisse occidentale CTSO



Daniel von Siebenthal,
Syndic d'Yverdon-les-Bains

...pour connaître l'avis des différentes
sensibilités politiques



Anne Seydoux
Conseillère aux Etats
Parti démocrate chrétien/JU



Hugues Hiltbold
Conseiller national
Libéral radical/GE



Franziska Teuscher
Conseillère nationale
Verte/BE



Géraldine Savary
Conseillère aux Etats
Parti socialiste/VD



Jean-François Rime
Conseiller national
Union démocratique du centre/FR

...pour entrer dans le débat



Les débats seront animés par **Nicolas Rossé**, journaliste à la rubrique économique de la TSR



Mathieu Fleury
Secrétaire général de la Fédération
romande des consommateurs (FRC)



Vincent Ducrot
Responsable du trafic grandes
lignes à CFF SA



Pierre Weiss
Directeur à la Fédération des
entreprises romandes Genève



Kaspar P. Woker
Rédacteur du magazine InfoForum de
PRO RAIL Suisse / PRO BAHN Schweiz

Une enquête de la FRC pour en savoir plus

Dans le cadre d'une grande enquête réalisée par le biais de son magazine, la Fédération romande des consommateurs (FRC) a sollicité l'avis de ses lectrices et lecteurs sur divers sujets dont un volet très étoffé sur des questions liées à l'utilisation des transports publics.

Une partie des résultats de ce sondage auquel ont participé plus de 5000 personnes sera publiée dans le magazine FRC à paraître à fin novembre.

Quant aux résultats relatifs aux questions suivantes (formulation simplifiée), ils seront présentés dans le cadre du colloque du 5 novembre 2010.

- Que pensez-vous de l'augmentation des tarifs prévue pour décembre 2010 ?
- Etes-vous également d'avis qu'il n'est plus nécessaire d'investir dans le réseau ferroviaire ?
- Seriez-vous d'accord avec une tarification différenciée en fonction de l'heure du trajet ?
- Quelles mesures la Confédération doit-elle privilégier pour assurer le financement futur du réseau ferroviaire ?
 - Augmenter le prix des billets ?
 - Augmenter la contribution de la Confédération ?
 - Prélever une part plus importante des taxes sur l'essence ?
 - Augmenter la taxe poids lourds ?
 - Supprimer les déductions fiscales pour frais de déplacement ?

Nouveaux tarifs dès décembre 2010 : entre 0 et 20% d'augmentation

Les dernières augmentations de tarif datent de 2004 (+3,9%) et de 2007 (+3,1%). Durant cette période, l'indice des prix à la consommation a peu évolué, passant de 100 en 2004 à 103 en 2010. Le prix du billet de train augmente donc plus fortement que l'indice moyen des prix à la consommation.

Si l'on considère les améliorations successives de l'offre ferroviaire, cette augmentation est légitime. Si l'on veut influencer la répartition modale en faveur des transports publics, toute augmentation des tarifs ne pourra avoir qu'un effet contraire.

On relèvera tout de même avec étonnement dans le nouveau barème que le seul titre de transport qui favorise l'utilisation du train après l'heure de pointe du matin, à savoir la carte journalière 9h (valable à partir de 9h seulement) augmente de 7,4%,

soit plus que l'augmentation moyenne (5,9%). L'augmentation au-dessus de la moyenne du prix de l'abonnement pour jeunes/étudiants, autrement dit un public à conquérir pour les transports publics, est discutable. A déplorer enfin l'augmentation parmi les plus fortes des abonnements « partenaires », qui ne peuvent être achetés qu'en combinaison avec l'abonnement général, soit une augmentation totale de Fr. 350.– pour l'une et même Fr. 400.– pour l'autre.

Listes des nouveaux tarifs dans l'ordre croissant des augmentations

	Prix actuel	Nouveau prix	Augmentation en CHF	Augmentation en %
AG handicapés	2'200.00	2'200.00	0.00	0.0
AG Plus Familia enfant	620.00	620.00	0.00	0.0
AG Plus Familia jeune	830.00	830.00	0.00	0.0
AG enfant	1'500.00	1'500.00	0.00	0.0
Billets et abonnements de parcours				2.4
AG apprentis	1'600.00	1'700.00	100.00	6.3
Carte journalière (CJ)	64.00	68.00	4.00	6.3
Carte multijours (6 pour 5)	320.00	340.00	20.00	6.3
AG adultes	3'100.00	3'300.00	200.00	6.5
AG jeune/pour étudiants	2'250.00	2'400.00	150.00	6.7
CJ 9 heures	54.00	58.00	4.00	7.4
Carte multijours 9 heures (6 pour 5)	270.00	290.00	20.00	7.4
AG chien	650.00	700.00	50.00	7.7
Demi-tarif avec carte Visa	125.00	135.00	10.00	8.0
AG entreprises	5'000.00	5'400.00	400.00	8.0
AG senior	2'350.00	2'550.00	200.00	8.5
AG Plus Familia partenaire	1'700.00	1'850.00	150.00	8.8
AG Plus Duo partenaire	2'100.00	2'300.00	200.00	9.5
Demi-tarif pour un an	150.00	165.00	15.00	10.0
Demi-tarif pour 3 ans	350.00	400.00	50.00	14.0
Carte journalière individuelle commune	9775.00	11300.00	1525.00	15.6
Demi-tarif pour 2 ans	250.00	300.00	50.00	20.0

Lausanne – Berne et retour : le coût en voiture et en train

Si l'on veut comparer le coût d'un trajet selon qu'il sera effectué en voiture ou en train, on se heurte très rapidement à de nombreuses limites. Le trajet concerne-t-il une ou plusieurs personnes ? Quelle est l'importance accordée à la durée du trajet ? Faut-il prendre en compte le fait que le temps passé à conduire est « économiquement » perdu tandis que le temps passé dans le train peut être valorisé ? Y a-t-il des objets à transporter ?

Malgré le nombre infini de questions et de variantes possibles, la comparaison reste toujours intéressante et nous l'abordons ici sous trois angles différents pour le trajet Lausanne – Berne et retour (concernant les paramètres utilisés pour notre comparaison, veuillez vous référer à l'encadré correspondant à la page 5). Dans les trois cas, le coût est indiqué pour la voiture et pour le train, pour une, deux ou quatre personnes, en première ou en deuxième classe et avec ou sans l'abonnement demi-tarif.

Dans le **tableau A**, le classement est établi à partir du coût total. Pour une personne seule, tous les scénarios « train » sont moins chers que la voiture, y compris le billet plein en première classe. Lorsqu'une personne se déplace seule en deuxième classe avec l'abonnement demi-tarif le trajet lui coûte six fois moins cher en train qu'en voiture.

Tableau A) classement selon le coût du trajet sans considération du nombre de personne

Mode (voiture ou train)	Nbre de pers.	Coût	Coût par pers.	Coût par km/pers. en cts
2 ^{ème} classe demi	1	40.00	40.00	18
1 ^{ère} classe demi	1	61.00	61.00	27
2 ^{ème} classe entier	1	75.00	75.00	34
1 ^{ère} classe entier	1	117.00	117.00	53
Voiture	1	220.00	220.00	100

Dans le **tableau B**, le classement est établi en fonction du coût par personne. A partir de deux personnes effectuant ensemble le même trajet, la voiture peut se révéler plus avantageuse selon le titre de transport considéré. Ce tableau met également en évidence la recette pour les CFF exprimée en personnes / km, à savoir entre 18 et 53 centimes selon le titre de transport considéré.

Tableau B) classement selon le coût par personne en fonction du nombre de personnes se déplaçant ensemble

Mode (voiture ou train)	Nbre de pers.	Coût	Coût par pers.	Coût par km/pers. en cts
2 ^{ème} classe demi	1	40.00	40.00	18
2 ^{ème} classe demi	2	80.00	40.00	18
2 ^{ème} classe demi	4	160.00	40.00	18
Voiture	4	220.00	55.00	25
1 ^{ère} classe demi	1	61.00	61.00	27
1 ^{ère} classe demi	2	122.00	61.00	27
1 ^{ère} classe demi	4	244.00	61.00	27
2 ^{ème} classe entier	1	75.00	75.00	34
2 ^{ème} classe entier	2	150.00	75.00	34
2 ^{ème} classe entier	4	300.00	75.00	34
Voiture	2	220.00	110.00	50
1 ^{ère} classe entier	1	117.00	117.00	53
1 ^{ère} classe entier	2	234.00	117.00	53
1 ^{ère} classe entier	4	468.00	117.00	53
Voiture	1	220.00	220.00	100

Enfin, le **tableau C** met en évidence le coût global selon le nombre de personnes effectuant ensemble le même trajet.

Tableau C) classement selon le nombre de personnes

Mode (voiture ou train)	Nbre de pers.	Coût	Coût par pers.	Coût par km/pers. en cts
2 ^{ème} classe demi	1	40.00	40.00	18
1 ^{ère} classe demi	1	61.00	61.00	27
2 ^{ème} classe entier	1	75.00	75.00	34
2 ^{ème} classe demi	2	80.00	40.00	18
1 ^{ère} classe entier	1	117.00	117.00	53
1 ^{ère} classe demi	2	122.00	61.00	27
2 ^{ème} classe entier	2	150.00	75.00	34
2 ^{ème} classe demi	4	160.00	40.00	18
Voiture	4	220.00	55.00	25
Voiture	2	220.00	110.00	50
Voiture	1	220.00	220.00	100
1 ^{ère} classe entier	2	234.00	117.00	53
1 ^{ère} classe demi	4	244.00	61.00	27
2 ^{ème} classe entier	4	300.00	75.00	34
1 ^{ère} classe entier	4	468.00	117.00	53

Paramètres utilisés pour la comparaison

Pour le trajet

Le trajet choisi va de Lausanne Ouchy à Berne Fosse aux ours et retour. A quelques kilomètres près, la distance est la même pour le train et la voiture. Le temps de déplacement n'est pas pris en compte. Il est quasi identique par bonne condition de circulation.

Pour la voiture

Les frais d'utilisation d'une voiture sont décrits de manière très détaillés sur le site internet du TCS (http://www.tcs.ch/main/fr/home/auto_moto/kosten/kilometer.html). Ces frais kilométriques dépendent notamment du prix d'achat du véhicule et du kilométrage annuel. Le coût kilométrique retenu de Fr. 1.– est donc arbitraire mais se situe dans la moyenne supérieure. Il faut toutefois garder à l'esprit que la sanction d'une infraction routière peut facilement doubler, voir multiplier le coût du trajet en voiture.

Pour le train

Nous nous sommes basés sur le coût du billet selon le site internet des CFF en choisissant la variante incluant les transports publics dans les villes de Berne et Lausanne.

Quelques indications et réflexions complémentaires

- Les coûts variables de la voiture représentent environ 40% du coût total ;
- Celui qui utilise sa voiture ne débourse donc qu'indirectement le montant indiqué dans le tableau ci-dessus
- Les CFF encaissent en moyenne 16 cts par km/ voyageurs ; certes. Mais il s'agit justement d'une moyenne et sur un billet plein première classe, ce montant peut dépasser 50 cts par kilomètre
- On dit souvent, à juste titre comme l'indique nos tableaux, qu'un trajet en transports publics est moins cher qu'en voiture. Oui, mais le raisonnement ne vaut que pour ceux, principalement citadins, qui peuvent renoncer à la possession d'une voiture. Pour tous les autres, le coût du transport public s'ajoute au coût fixe (environ 60%) de la voiture !

Il est encore possible d'adhérer à OUESTRAIL !

En adhérant à OUESTRAIL, vous manifestez votre volonté de soutenir une offre ferroviaire de qualité en Suisse occidentale. Si vous – ou la collectivité à laquelle vous appartenez - n'êtes pas encore membre et que vous souhaitez le devenir, il suffit de vous annoncer par un courrier électronique à ouestrail@bluewin.ch ou par un courrier postal à OUESTRAIL, Brise-Vent 5, 2800 Delémont.

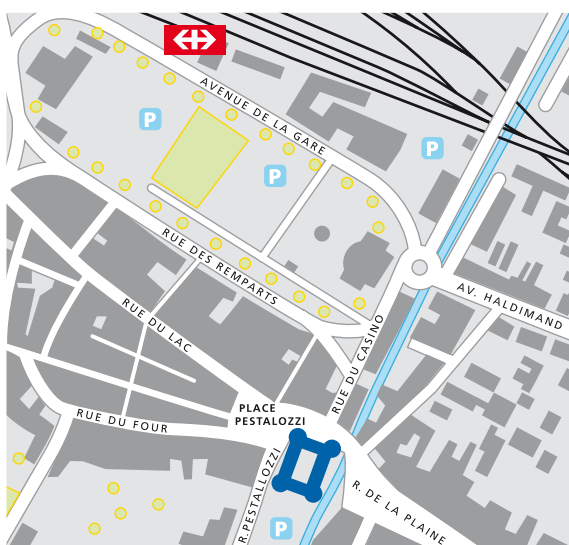
Barème des cotisations **

1	Particuliers	Fr. 20.–
2	Petites entreprises (1 à 50 salariés)	Fr. 50.–
3	Moyennes entreprises (50 à 200 salariés)	Fr. 100.–
4	Grandes entreprises (plus de 200 salariés)	Fr. 250.–
5	Organisations d'utilité publique	Fr. 50.–
6	Petites communes (jusqu'à 2000 habitants)	Fr. 50.–
7	Communes moyennes (2000 à 10000 habitants)	Fr. 100.–
8	Cantons, communes et villes (plus de 10000 habitants)	Fr. 250.–

**** Jamais une si petite prime n'a couvert un si grand risque**

Le lieu

Le colloque a lieu à l'Aula Magna, au premier étage du Château d'Yverdon. Ce dernier se situe à la Place Pestalozzi, accessible en cinq minutes à pied depuis la gare. L'entrée du bâtiment se trouve en face du café du château au nord ou côté parking au sud. Les personnes qui arrivent en voiture peuvent se garer sur le parking du château. Autre possibilité de parage: à l'est de la gare à côté de l'Office du tourisme.



L'horaire des trains

Trains au départ de		Arrivée à Yverdon-les-Bains
Fribourg	08 h 03	08 h 57
Sion	07 h 37	09 h 05
Genève	08 h 13	09 h 02
Lausanne	08 h 45	09 h 05
Delémont	07 h 42	08 h 52
Neuchâtel	08 h 37	08 h 55
Berne	07 h 54	08 h 52

Train au départ d'Yverdon-les-Bains	Arrivée à	
14 h 01	Fribourg	14 h 58
13 h 54	Sion	15 h 22
13 h 57	Genève	14 h 46
13 h 54	Lausanne	14 h 15
14 h 04	Delémont	15 h 18
14 h 04	Neuchâtel	14 h 22
14 h 07	Berne	15 h 06

Le programme

09h00 – 09h20

Café d'accueil

09h20 – 10h20

Première partie
Messages de bienvenue de MM. Hêche, Nicati et von Siebenthal puis exposés de MM. Fleury, Ducrot, Weiss et Woker
Présentation du sondage de la FRC

10h20 – 10h40

Pause café

10h40 – 12h20

Deuxième partie
Intervention des cinq Parlementaires fédéraux et échange avec l'auditoire

12h20 – 13h45

Buffet

L'inscription

L'inscription au colloque est gratuite mais obligatoire. Il suffit pour cela de s'annoncer par mail (ouestrail@bluewin.ch), par fax (032 423 39 14) ou par courrier postal (ouestrail, Brise-Vent 5, 2800 Delémont) en indiquant vos coordonnées (nom, adresse et fonction).

Le nombre de places est limité et les inscriptions seront prises dans l'ordre d'enregistrement.

QUESTRAIL

Rue du Brise-Vent 5
2800 Delémont
032 423 39 15

ouestrail@bluewin.ch
www.ouestrail.ch

CCP 30-483331-8

Septembre 2010, 1100 ex.